



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SKIP PROFESSIONAL ADVANCE

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : ESQK-Y1MX-W000-PV2C

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lessive
Détergent

Restrictions d'emploi recommandées : Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

Description de l'exposition sectorielle des travailleurs

AISE_SWED_PW_8b_2

PC35 Produits de lavage et de nettoyage

AISE_SWED_PW_1_1

AISE_SWED_PW_4_1

PC35 Produits de lavage et de nettoyage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Unilever Europe BV (UPro), Rodezand 90, 3011 AN Rotterdam, NL</p> <p>Adresse e-mail de la personne responsable de FDS: HazardCommunication@solenis.com</p> <p>Informations sur le produit 01 45 14 76 76</p> <p>commandes.directparis@solenis.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité), ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59</p>
---	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 3 H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Prévention :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention :

- P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Elimination :

- P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)
alkylbenzènesulfonate de sodium
acide silicique, sel de sodium
alcool alkyl éthoxylé

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 30.06.2026
		Date d'impression: 08.07.2026
		Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE		Version: 1.0
101101432		

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19- xxxx	Eye Irrit. 2; H319	>= 25 - < 40
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	15630-89-4 239-707-6 01-2119457268-30- xxxx	Ox. Sol. 3; H272 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1 >= 25 % Eye Irrit. 2 7,5 - < 25 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.034 mg/kg	>= 5 - < 7,5



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 30.06.2026
		Date d'impression: 08.07.2026
		Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE		Version: 1.0
101101432		

zéolithes	1318-02-1 215-283-8	Aquatic Chronic 3; H412	>= 5 - < 10
alkylbenzènesulfonate de sodium	90194-45-9 290-656-6	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: > 1.470 mg/kg	>= 3 - < 5
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 3 - < 5
alcool alkyl éthoxylé	69011-36-5	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 2,5 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Appeler un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. Le récipient vide est dangereux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières combustibles. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de la



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

poussière. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Contrôles organisationnels appropriés: : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC8b	60 min	ERC8b
Produits de lavage et de nettoyage	PC35 Produits de lavage et de nettoyage	C			ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux (EN ISO 16321) : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection pour protéger les yeux et la peau de la poussière en suspension. Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321)
L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire

Protection des mains (EN ISO 374)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 30.06.2026
		Date d'impression: 08.07.2026
		Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE		Version: 1.0
101101432		

- Remarques : Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité). Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
- Gants indiqués pour un contact prolongé:
 Matière: caoutchouc butyle
 Temps de pénétration: > = 480 min
 Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm
- Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures:
 Matière: caoutchouc nitrile
 Temps de pénétration: ≥ 30 min
 Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
- En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
- Mesures de protection : Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation
- Protection de la peau et du corps (EN 14605) : Porter selon besoins:
 Chaussures de sécurité
 Tenue de protection étanche à la poussière
 Vêtements résistant au feu
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
 Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN ISO 13982-1)

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%)	1,5 %
--	-------



Unilever

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

poids/poids):

Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si des conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir une ventilation mécanique, générale ou locale, suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des niveaux qui cause, ou sont suspectés de causer, des effets indésirables.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Contrôles organisationnels appropriés:

: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_P W_1_1	PW	PROC1	480 min	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_P W_4_1	PW	PROC4	480 min	ERC8a
Produits de lavage et de nettoyage	PC35 Produits de lavage et de nettoyage	C			ERC8a



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux (EN ISO 16321) : Lunettes de sécurité
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisatin

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321)

Protection des mains (EN ISO 374)
Remarques : Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisaton

Protection de la peau et du corps (EN 14605) : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

Protection respiratoire (EN 136, EN 143, EN 14387) : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisaton

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Produit non dilué

État physique : poudre

Couleur : blanc, bleu

Odeur : Frais



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Ininflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 11,2
Méthode: ISO 4316

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,7000 gcm³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Evaluation : Donnée non disponible

Taille des particules : Donnée non disponible

Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

Empoussiérage : Donnée non disponible

Forme : Donnée non disponible

Crystallinité : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Traitement de surface : Donnée non disponible
/Revêtements

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif, tenant compte des propriétés de la substance.

Propriétés comburantes : Non comburant, tenant compte des propriétés de la substance

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Produit dilué :

Point d'éclair : Non applicable

pH : 11,2

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

carbonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

zéolithes:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.000 - 31.600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 2 - 18,3 mg/l
 Durée d'exposition: 1 h
 Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

alkylbenzènesulfonate de sodium:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 1.470 mg/kg

acide silicique, sel de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

alcool alkyl éthoxylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

carbonate de sodium:

Résultat : Non irritant pour la peau

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3):

Résultat : Non irritant pour la peau

alkylbenzènesulfonate de sodium:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritant pour la peau

acide silicique, sel de sodium:

Résultat : Irritation de la peau



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

alcool alkyl éthoxylé:

Espèce : Lapin
 Méthode : OCDE ligne directrice 404
 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

carbonate de sodium:

Résultat : Gravement irritant pour les yeux

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3):

Résultat : Corrosif pour les yeux

alkylbenzènesulfonate de sodium:

Espèce : Lapin
 Méthode : OCDE ligne directrice 405
 Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

acide silicique, sel de sodium:

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

alcool alkyl éthoxylé:

Espèce : Lapin
 Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Composants:

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
 Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.
 BPL : oui

alkylbenzènesulfonate de sodium:

Espèce : Cochon d'Inde
 Méthode : OCDE ligne directrice 406
 Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

acide silicique, sel de sodium:

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

alcool alkyl éthoxylé:

Espèce : Cochon d'Inde
 Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acide silicique, sel de sodium:

Génotoxicité in vitro : Résultat: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

alcool alkyl éthoxylé:

Génotoxicité in vitro : Résultat: Aucune alerte structurale de mutagenicité n'a été découverte

Génotoxicité in vivo : Résultat: Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications chromosomiques.

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acide silicique, sel de sodium:

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

alcool alkyl éthoxylé:

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acide silicique, sel de sodium:

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
- Evaluation

alcool alkyl éthoxylé:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Tératogénicité: NOAEL: > 50 mg/kg p.c./jour
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acide silicique, sel de sodium:

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

acide silicique, sel de sodium:

Espèce : Rat
 NOAEL : > 159 mg/kg p.c./jour
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 180 jr
 Symptômes : Aucune réaction secondaire.

alcool alkyl éthoxylé:

Espèce : Rat
 NOAEL : 50
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 24 Mois
 Symptômes : Gain de poids corporel

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 30.06.2026
		Date d'impression: 08.07.2026
		Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE		Version: 1.0
101101432		

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

carbonate de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*)): 300 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: Essai en statique
 Remarques: mortalité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 265 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: Essai en statique
 Remarques: mortalité

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3):

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

zéolithes:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Poecilia reticulata* (Guppie)): 1.800 - 3.200 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia* (Daphnie)): 2.808 mg/l
 Durée d'exposition: 24 h
 Type de Test: Essai en statique
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les : CE50r : 65 - 75 mg/l



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

algues/plantes aquatiques : Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : CL50: 1.800 - 3.200 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr

alkylbenzènesulfonate de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,67 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OPPTS 850.1075

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 1,62 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 29 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

acide silicique, sel de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1.108 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 207 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 348 mg/l
Durée d'exposition: 96 jr
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

alcool alkyl éthoxylé:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 30.06.2026
		Date d'impression: 08.07.2026
		Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE		Version: 1.0
101101432		

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: 220 mg/kg
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les plantes : NOEC: 10 mg/kg
Espèce: Lepidium sativum (cresson)
Méthode: OCDE ligne directrice 208

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

carbonate de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

zéolithes:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

alkylbenzènesulfonate de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

acide silicique, sel de sodium:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
 Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

alcool alkyl éthoxylé:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
 Inoculum: boue activée
 Résultat: Facilement biodégradable.
 Biodégradation: > 60 %
 Durée d'exposition: 28 jr
 Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
 Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

Composants:

carbonate de sodium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

acide silicique, sel de sodium:

Bioaccumulation : Remarques: La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.

alcool alkyl éthoxylé:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

alcool alkyl éthoxylé:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: > 5000
Remarques: immobile

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Vider les restes.
 Eliminer comme produit non utilisé.
 Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.
 Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

:

:

:

:

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

:
:
:
:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

:
:
:
:

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

Code IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA-DGR: Marchandise non dangereuse

:
:
:
:

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable

ADN: Non applicable

RID: Non applicable

Code IMDG: Non applicable

IATA-DGR: Non applicable

: Non applicable

: Non applicable

: Non applicable

: Non applicable

,

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Maladies Professionnelles : 78
(R-461-3, France)

Règlement (CE) no : 5 % ou plus mais moins de 15 %: Agents de blanchiment
648/2004, comme amendé oxygénés, Zéolites
moins de 5 %: Agents de surface anioniques, Agents de
surface non ioniques, Savon, Polycarboxylates
Autres constituants: Enzymes, Azurants optiques, Parfums

Les ingrédients qui doivent être listés sur l'étiquette

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire
- TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
- AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire
- CA. DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle
- ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire
- KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire
- PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire
- IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 30.06.2026



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

Classification du mélange:

Ox. Sol. 3 H272
 Eye Dam. 1 H318

Procédure de classification:

Méthode de calcul
 Méthode de calcul

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
 H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
 Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
 Eye Dam. : Lésions oculaires graves
 Eye Irrit. : Irritation oculaire
 Ox. Sol. : Matières solides comburantes
 Skin Irrit. : Irritation cutanée
 STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 30.06.2026
	Date d'impression: 08.07.2026
	Numéro de la FDS: R1933628
SKIP PROFESSIONAL ADVANCE	Version: 1.0
101101432	

maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENI, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR / FR